

Qu'est-ce que l'ANFAS PCA?

L'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne est une association loi 1901 créée le 12 juillet 2005.

Son conseil d'administration est composé de représentants d'entreprises, répartis en 4 collèges :

- Donneurs d'Ordres
- Entreprises Extérieures
- Représentants des Acteurs Economiques
- Organismes de Formation

Quelles sont ses missions ?

L'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne est avant tout **une structure de réflexion et d'échanges entre les différents acteurs sécurité de la sous-traitance pour :**

- Suivre et gérer toutes les actions de formation sécurité sur l'ensemble des sites industriels de Picardie
 - ◆ Définir le contenu des programmes des actions de formation
 - ◆ Harmoniser l'action de formation au niveau national
 - ◆ Etc.
- Assurer le suivi et la mise en place de systèmes de management de la sécurité par les entreprises extérieures.



Quelles sont ses actions ?

Coordination des actions de formation Sécurité Niveau 1 et 2

Ces formations sont destinées au personnel d'entreprises extérieures intervenant sur des sites industriels chimiques à risques.

L'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne labellise des organismes de formations afin de garantir leur sérieux et leur professionnalisme et assurer des formations de qualité.

Une **base de données** recensant les salariés formés N1 et N2 a également été créée et développée.

Cet outil permet ainsi de consulter en temps réel la liste des salariés formés N1 et N2 par les organismes de formation labellisés en Picardie Champagne-Ardenne.

Promotion des référentiels Sécurité

Ces référentiels sont des guides visant à aider les entreprises à améliorer leur gestion de la sécurité. Cette amélioration passe par la mise en place d'un système de management de la sécurité. On peut citer notamment les référentiels UIC, MASE, GEHSE, OHSAS 18001,...

L'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne a créé et développé dans cette optique une base de données recensant les entreprises extérieures ayant mis en place un de ces référentiels sécurité.

Cet outil sert de support pour les donneurs d'ordres qui souhaitent obtenir des renseignements sur la gestion de la sécurité des entreprises extérieures.

Promotion d'actions Sécurité

L'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne assure la promotion via différents supports (plaquettes, réunions, ...) des actions visant à l'amélioration de la Sécurité et de la Santé en entreprise.

Pourquoi adhérer ?

En rejoignant l'ANFAS Picardie Champagne-Ardenne, vous pourrez :

- Accéder facilement à la liste des salariés formés N1/N2
- Recevoir des informations sur les changements du contenu des formations*
- Bénéficier d'une reconnaissance régionale
- Échanger vos expériences avec les membres de l'association
- Participer aux groupes de travail et proposer des améliorations de formations existantes
- Participer à la vie de l'association



Qui peut adhérer ?

- Des **donneurs d'ordres** (chimie, métallurgie, électricité, papeterie...)
- Des **entreprises extérieures** (échafaudage, électricité, nettoyage, tuyauterie, chaudronnerie...)
- Des **organismes de formation labellisés**
- Des **représentants d'acteurs économiques** (organisations professionnelles, chambres consulaires, associations, ...)

Pourquoi l'ANFAS PCA ?

Après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001, l'usage de la sous-traitance sur les sites industriels chimiques a été pointé du doigt.

La gestion de la sécurité des entreprises extérieures sur des sites industriels chimiques ou pétrochimiques est une priorité.

Ainsi, les industries exigent de plus en plus de la part de leurs sous-traitants une connaissance des risques liés à leur activité et à la parfaite maîtrise des situations de co-activités.

« Tout personnel d'entreprises extérieures amené à intervenir sur les sites industriels doit avoir reçu, sous la responsabilité de son employeur, une sensibilisation / formation à la sécurité dont le niveau doit être adapté aux risques encourus par ce personnel »

Article 7 de l'accord du 4 juillet 2002 complémentaire à l'accord du 20 mai 1992 sur l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité concernant les entreprises de la chimie

Afin de gérer de façon plus rigoureuse et de valoriser ces systèmes de formations et les systèmes de management de la sécurité mis en place par les sous-traitants, l'Union des Industries Chimiques de Picardie, en partenariat avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Picardie et le Mouvement des Entreprises De France - Picardie, a créé l'**ANFAS Picardie** le 12 juillet 2005.

Suite au rapprochement de l'UIC Picardie et de l'UIC Champagne-Ardenne qui a abouti à la fusion des 2 structures le 12 octobre 2010, il a été décidé d'étendre le périmètre géographique de l'ANFAS Picardie. L'**ANFAS Picardie** est donc devenue **ANFAS Picardie Champagne-Ardenne** le 5 juillet 2011.



Association créée dans le cadre d'un partenariat actif entre :



Contact

**ANFAS Picardie
Champagne-Ardenne**[®]
Benoît SCREVE
85, Boulevard Jean Bouin
BP 246
02105 SAINT QUENTIN Cedex
Tél. 03.23.05.88.88
anfas-pca@uic-pca.fr



**Travailler ensemble
en toute sécurité**



**Association de
Formation et
d'Action Sécurité
en Picardie
Champagne-Ardenne**